

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DU BARREAU BAS-SAINT-LAURENT-GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE
DU 3 MAI 2024 À 12 H À L'AUBERGE DE LA POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP**

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée par la Bâtonnière et présentation des membres du Conseil 2023- 2024
2. Présences, lecture de l'avis de convocation et preuve de transmission
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 6 mai 2023 tenue à Matane
5. Rapport annuel de la Bâtonnière de la section
6. Allocution de la Bâtonnière du Barreau du Québec et des associations
7. États financiers
 - 7.1. Présentation des états financiers, commentaires et adoption
 - 7.2. Cotisation des membres de notre Barreau de section
 - 7.3. Cotisation des avocats à la retraite
8. Résolution concernant le plan d'action pour l'attraction et la rétention de la relève en région
9. Nomination des experts-comptables
10. Rapport de la formation permanente
11. Rapport du Jeune Barreau
12. Prochaine Rentrée judiciaire 2024-2025
13. Élections
14. Les affaires nouvelles (varia)
15. Lieu de la prochaine assemblée
16. Levée de l'assemblée